

24.04.2012 - 17:19 Uhr

Migros rappelle les bonbons Bonherba aux herbes sans sucres

Zürich (ots) -

Migros rappelle les bonbons aux herbes Bonherba classique, fourrés, "sans sucres" (no d'article 1010.816). Les bonbons du sachet au numéro de lot L1654 contiennent du sucre qui pourrait mettre en danger la santé des diabétiques.

Une erreur est semble-t-il survenue lors de l'emballage des bonbons aux herbes, sucrés Bonherba. Une partie d'entre eux se sont en effet retrouvés dans les emballages destinés aux bonbons "sans sucres". Un diabétique qui mange par inadvertance ces bonbons sucrés pourrait mettre gravement sa santé en danger.

Migros prie donc les diabétiques ayant acheté ces bonbons durant la période du 7 mars au 24 avril de ne pas les consommer. Les bonbons Bonherba concernés (no d'article 1010.816) contenus dans le sachet de 150 g affichent le numéro de lot L1654 et la date 22.8.2012. Les sachets peuvent être retournés dans tous les magasins Migros contre remboursement du prix de vente de Fr. 3.60.

Toute personne ne souffrant pas de diabète peut consommer ces bonbons sans danger. La qualité de ces bonbons est irréprochable.

Zurich, le 24 avril 2012

Une photo est disponible pour le téléchargement sur www.migros.ch/fr/informations-pour-les-medias/medias.html

Contact:

Monika Weibel, porte-parole de la FCM, tél. 044 277 20 63,
monika.weibel@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100717093> abgerufen werden.